PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE DES TROIS-TEMPS

LUNDI, LE 6 juin 2016 À 19 H 15

Étai(en)t présent(s) :

- Madame Marianne Thérien, parent
- Madame Annie Lalongé, parent
- Madame Julie Cabral, parent
- Madame Martine Archambault, enseignante
- Madame Sophie Richer, enseignante
- Monsieur Mario Ledoux, parent
- Madame Anne-Marie Côté, enseignante
- Madame Manon Larose, enseignante
- Monsieur Christian Descôteaux, directeur

Étai(en)t absent(s) :

- Madame Giuseppina Terranova, parent
- Madame Nancy Perreault, Service de garde

1 Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;

Constat du quorum et ouverture de l'assemblée à 19 h 15.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 4.6.1 sortie de la classe 302 a été ajouté.

Madame Sophie Richer propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE # 15-16-029 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.3 Adoption du procès-verbal du 11 avril 2016

Madame Marianne Thérien propose l'adoption du procès-verbal.

CE # 15-16-030 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

1.3.1 Suivi au procès-verbal :

1.3.1 5.6.1. Alarme incendie de décembre

Après vérifications, la maison des jeunes n'est pas un endroit de rassemblement identifié au protocole.

2.1 Organisation scolaire 2016-2017

Monsieur Descôteaux mentionne qu'il y aura une classe multi-niveau au premier cycle. Les élèves seront sélectionnés selon certains critères et les parents en seront informés à la mi-juin. Des discussions suivent sur la

répartition des élèves à la présence d'élèves ayant un code 50 dans les groupes.

3.3 Photographies scolaires 2016-2017
Monsieur Descôteaux confirme le contrat avec EnfantClik pour le 29 septembre.

3.4 Sortie DéfiXout
Retour sur l'activité qui s'est très bien déroulée.

1.3.2 Signature du registre
Le registre est signé.

2. Points d'information

2.1 Calendrier scolaire 2016-2017*;
M. Descôteaux remet à chaque membre, un calendrier 2016-2017 avec les journées pédagogiques identifiées.

2.2 Règles de fonctionnement service de garde;
Présentation par Monsieur Descôteaux avec les dernières modifications. Quelques erreurs ont été relevées et seront corrigées. Le document sera déposé sur le site web de l'école.

3. Points de discussion

3.1 Liste des effets scolaires et des déboursés 2016-2017
Présentation par M. Descôteaux des listes d'effets scolaires avec les modifications apportées. Puis M. Descôteaux présente les listes de frais chargés et soulignant qu'un effort important a été fait afin de réduire les factures. Des discussions ont lieu sur la différence de coûts entre deux classes du même degré. Les différences s'expliquent par l'expérimentation de nouveaux matériels et la présence d'une classe cycle. Il faut noter que la différence est faible.

Il est proposé par Mme Julie Cabral d'adopter la liste des effets scolaires et des déboursés pour l'année scolaire 2016-2017.

CE # 15-16-031 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3.2 Résolution pour transfert de budget 2016-2017
Comme l'an dernier, M. Descôteaux explique, qu'à chaque année, l'école fait une ponction au service de garde pour couvrir divers frais. Cette année, la ponction était de 10 000$. Pour l'an prochain, la ponction restera de 10 000$.

Du côté des services aux élèves, M. Descôteaux explique qu'il n'a pas utilisé toute la somme allouée par le CÉ pour l'augmentation de tâche de l'orthopédagogue et des heures de T.e.s.. Comme cette année, afin d'avoir une souplesse et de mieux répondre aux besoins des élèves, M. Descôteaux demande que le CÉ approuve une ponction de 10 000$ dans le fond à destination pour les services de l'an prochain. Ce montant pourra être attribué à l'orthopédagogie ou à la tâche du T.e.s.. Pour l'an prochain, une augmentation de 20% a été faite en orthopédagogie et un poste de 20hrs de T.e.s. a été créé

Mme Anne-Marie Côté propose d'approuver la demande de fond.

CE # 15-16-032 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3.3 Budget provisoire 2016-2017

Présentation aux membres du budget 2016-2017 et explications données des différents postes budgétaires par M. Descôteaux.

Il est proposé par Mme Annie Lalongé l'adoption du budget provisoire.
CE # 15-16-033 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 Rapport annuel du conseil d'établissement 2015-2016

M. Mario Ledoux fait la lecture du rapport annuel du conseil d'établissement. Il prend également le temps de signifier le bon travail de l'équipe-école. Compte tenu que sa fille quitte pour le secondaire, il ne sera pas de retour l'an prochain.

Il est proposé par Mme Manon Larose d'adopter le rapport annuel 2015-2016.
CE # 15-16-034 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.5 Date de l'assemblée générale

Après discussions, il a été décidé que l'assemblée générale des parents serait le 21 septembre.

Proposé par Mme Martine Archambault.
CE # 15-16-035 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Points d'échange

4.1 Correspondance

Remise d'une invitation à participer au programme de sécurité à vélo.

4.2 Parole à la représentante du comité de parents

Aucun point à traiter la représentante étant absente.

4.3 Parole à la technicienne du service de garde

Aucun point à traiter la représentante étant absente.

4.4 Période de questions du public

Aucune question du public.

4.5 La vie à l'école

Les enseignantes font un résumé des activités qui ont eu lieu durant les derniers mois et qui sont à venir:

- Préparation J.O.
- Club de course et défi St-Marcois.
- Spectacle de musique.
- Camping des élèves de 4e année.
- Activités des finissants du 23 juin.

4.6 Autres sujets

4.6.1 Sortie classe 302

Mme Martine Archambault demande au C.É. d'autoriser sa classe à aller chez elle, le 17 juin, pour un diner hot-dog. Le transport se fera par des parents bénévoles qui auront complétés les différents formulaires.

CE # 15-16-036	Il est proposé par Mme Marianne Thérien d'autoriser la sortie. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	5. Levée de l'assemblée
CE # 15-16-037	Madame Martine Archambault propose la levée de l'assemblée à 20h46. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Mario Ledoux, président **Christian Descôteaux, directeur**